ISSN: 2563-8904

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu conjointement avec le <u>Budget principal des dépenses</u> et les <u>Budgets supplémentaires des dépenses</u>. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Le Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs (SCDATA) est chargé de fournir des services de soutien et des installations à plusieurs tribunaux administratifs fédéraux au moyen d'un guichet unique et intégré. Ces services comprennent les services spécialisés requis par chaque tribunal (services de greffe, recherche et analyse, activités juridiques et autres activités relatives au mandat ou à des dossiers propres à chaque tribunal), ainsi que les services internes (p. ex. ressources humaines, services financiers, gestion et technologies de l'information, locaux, sécurité, planification et communications).

Des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du SCDATA figurent dans le <u>Plan ministériel 2025-2026</u>.

1.1. Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été préparé selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport (annexe A) inclut les autorisations de dépenser du SCDATA accordées par le Parlement et utilisées par le SCDATA, conformément au Budget principal des dépenses de l'exercice 2025-2026. Ce rapport a aussi été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise des lois de crédits, sous forme de limites annuelles et par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous aux fins d'élections générales, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à délivrer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est réputé être un crédit pour l'exercice financier au cours duquel il est émis.

Le SCDATA utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégral pour la préparation et la présentation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

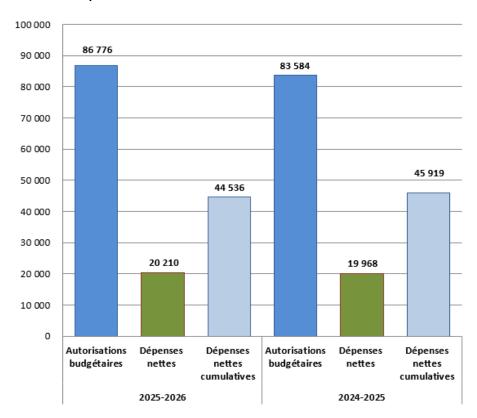
Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore accordés en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Cette section met en lumière les principaux points qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette d'autorisations disponibles pour l'exercice financier ainsi que les dépenses réelles pour le trimestre qui s'est terminé le 30 septembre 2025.

La structure financière du SCDATA repose principalement sur des autorisations budgétaires votées, notamment celles pour le Crédit 1 – Dépenses du programme, recettes nettes en vertu d'un crédit (RNC) ainsi que les autorisations législatives se rapportant aux contributions versées aux régimes d'avantages sociaux des employés. Les RNC autorisent le SCDATA à effectuer des dépenses recouvrables sur les comptes de fonctionnement du Régime de pensions du Canada (RPC) et de l'assurance-emploi (AE). Le graphique 1 ci-dessous présente les autorisations budgétaires et les dépenses pour le deuxième trimestre de l'exercice 2025-2026. Pour plus de détails, veuillez consulter le tableau illustrant l'état des autorisations à l'annexe A.

Graphique 1 : Total des autorisations disponibles et total des dépenses pour le deuxième trimestre (en milliers de dollars)



Le SCDATA a dépensé 44,5 millions de dollars (51 % du total des autorisations disponibles) dans le deuxième trimestre de 2025-2026 par rapport à 45,9 millions de dollars (55 % du total des autorisations

SERVICE CANADIEN D'APPUI AUX TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025

disponibles) dans le même trimestre de 2024-2025. La majorité des dépenses dans le deuxième trimestre de 2025-2026 est liée au personnel, soit 49,7 millions de dollars (91,2 % des dépenses brutes). Les 4,8 millions de dollars restants se rapportent principalement aux services professionnels et spéciaux (en particulier aux services informatiques, aux coûts de traduction et aux services de conseil) et aux frais de location.

2.1. Changements importants relatifs aux autorisations

(Veuillez consulter le tableau illustrant l'état des autorisations de l'annexe A.)

Au 30 septembre 2025, les autorisations budgétaires nettes disponibles totalisent 86,8 millions de dollars, une augmentation de 3,2 millions de dollars par rapport à l'année précédente. L'augmentation est principalement due au financement reçu pour de nouvelles initiatives et de nouveaux programmes, ainsi qu'à un report du budget de fonctionnement plus grand.

2.2. Changements importants concernant les dépenses

(Veuillez consulter le tableau des dépenses ministérielles budgétaires par article courant de l'annexe B.)

Dépenses pour le deuxième trimestre

Les dépenses budgétaires brutes au deuxième trimestre sont passées de 27,5 millions de dollars en 2024-2025 à 30,2 millions de dollars en 2025-2026 principalement à cause d'une augmentation des dépenses liées au personnel (2,1 millions de dollars) résultant d'une augmentation des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés versées à la fin du trimestre.

Dépenses cumulatives à ce jour

Les dépenses budgétaires brutes cumulatives totales à ce jour sont passées de 53,5 millions de dollars en 2024-2025 à 54,5 millions de dollars en 2025-2026 principalement à cause d'une augmentation des dépenses liées au personnel (0,8 millions de dollars) résultant d'une augmentation des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés versées à la fin du trimestre.

3. Risques et incertitudes

Le SCDATA est exposé à divers risques dans son environnement opérationnel qui pourraient avoir un effet négatif sur l'atteinte de ses objectifs. Le SCDATA surveille ces risques à tous les niveaux de gestion à partir de divers points de vue. Cela permet à la direction d'identifier, d'évaluer et d'atténuer les principaux risques en mettant en œuvre des stratégies d'atténuation des risques, qui comprennent la réaffectation des ressources, si nécessaire.

Répondre aux charges de travail exigeantes et dynamiques des tribunaux qu'il dessert est au cœur du contexte opérationnel du SCDATA. Les mandats législatifs et stratégiques des tribunaux sont très sensibles aux demandes externes et, par conséquent, les tribunaux peuvent parfois faire face à des fluctuations de leur charge de travail, ce qui peut créer des charges de travail imprévisibles. Le SCDATA continue de

travailler en étroite collaboration avec les tribunaux pour identifier les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur la charge de travail, afin de permettre au SCDATA de planifier ses opérations et ses investissements en conséquence.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

À compter du 1^{er} avril 2025, le SCDATA a adopté un nouveau modèle à trois secrétariats : le Secrétariat du travail et des droits de la personne, le Secrétariat de la justice économique et sociale et le Secrétariat du Tribunal de la sécurité sociale. Avec ce changement, la direction du SCDATA et les présidentes et présidents de tribunal poursuivent les efforts de réalignement et d'optimisation des services afin d'améliorer l'efficacité tout en maintenant la qualité des services fournis aux tribunaux.

Approbation des cadres superieurs	
Approuvé, comme requis par la Politique su	r la gestion financière:
Original signé par	Original signé par
Orlando Da Silva, MB Administrateur en chef	Stéphane Lavigne, CPA Directeur général, Services de gestion et Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada Le 28 novembre 2025

ANNEXE A - État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2025-2026 (en milliers de dollars)

Autorisations disponibles	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes du programme	73 154	14 534	37 725
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 622	5 676	6 811
Autorisations budgétaires totales	86 776	20 210	44 536

^{*}N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Exercice 2024-2025 (en milliers de dollars)

Autorisations disponibles	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes du programme	71 572	16 965	39 913
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 013	3 003	6 006
Autorisations budgétaires totales	83 584	19 968	45 919

^{*}N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

ANNEXE B - Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)

Exercice 2025-2026 (en milliers de dollars)

Dépenses et revenus	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses: Personnel	106 490	27 385	49 706
Dépenses: Transports et	2 137	304	547
communications	2 157	504	547
Dépenses: Information	1 470	165	522
Dépenses: Services	0.050	4.505	2 341
professionnels et spéciaux	9 050	1 585	
Dépenses: Location	4 418	636	1 161
Dépenses: Services de	000	27	48
réparation et d'entretien	986	37	
Dépenses: Services publics,			
fournitures et	421	32	45
approvisionnements			
Dépenses: Acquisition de			
terrains, bâtiments et travaux	-	-	-
Dépenses: Acquisition de	1 628	24	128
matériel et d'outillage	1 020	24	120
Dépenses: Autres subventions		- 1	7
et paiements	-	- 1	- 7
Dépenses budgétaires brutes	126 601	30 166	54 492
totales	120 001	20 100	34 492
Revenus : Régime de pensions	- 21 149	- 5 287	- 5 287
du Canada (RPC)	- 21 149	- 5 207	- 5 207
Revenus : Assurance-emploi	- 18 677	- 4 669	- 4 669
(AE)	10077	+ 003	+ 003
Total des revenus affectés aux	- 39 826	- 9 956	- 9 956
dépenses			
Dépenses budgétaires nettes	86 776	20 210	44 536
totales			

Exercice 2024-2025 (en milliers de dollars)

Dépenses et revenus	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses: Personnel	101 712	25 285	48 939
Dépenses: Transports et	1 700	261	512
communications	1 700	201	512
Dépenses: Information	1 307	378	557
Dépenses: Services	10 178	1 179	1 988
professionnels et spéciaux	10 1/8	11/9	1 500
Dépenses: Location	4 861	123	707
Dépenses: Services de	943	30	75
réparation et d'entretien	545	30	
Dépenses: Services publics,	432	80	121
fournitures et			
approvisionnements			
Dépenses: Acquisition de			
terrains, bâtiments et travaux			
Dépenses: Acquisition de	736	190	585
matériel et d'outillage	730	150	363
Dépenses: Autres subventions	13	- 0	- 7
et paiements	15	- 0	- /
Dépenses budgétaires brutes	121 882	27 526	53 477
totales	121 002	27 320	334//
Revenus : Régime de pensions	- 20 868	- 3 993	- 3 993
du Canada (RPC)	- 20 808	0 333	3 333
Revenus : Assurance-emploi	- 17 429	- 3 565	- 3 565
(AE)		- 3 303	- 5 505
Total des revenus affectés aux	- 38 297	- 7 558	- 7 558
dépenses	- 30 297	- 7 - 000	- 7 556
Dépenses budgétaires nettes	83 584	19 968	45 919
totales	05 304	15 500	45 515